

CANADA

Débats des Communes

COMPTE RENDU OFFICIEL

CHAMBRE DES COMMUNES.

Présidence de l'HON. THOMAS-S. SPROULE.

Mardi, 18 août 1914.

Le Parlement qui avait été prorogé de temps à autre jusqu'au 23 août 1914, s'est réuni aujourd'hui, pour l'expédition des affaires, conformément à la proclamation de Son Altesse royale le Gouverneur général.

La séance de la Chambre s'ouvre à trois heures sous la présidence de M. l'Orateur.

M. l'ORATEUR donne lecture d'une communication du secrétaire de Son Altesse royale le Gouverneur général annonçant que Son Altesse royale se rendra à la salle des délibérations du Sénat, à trois heures de l'après-midi, le mardi, 18 courant, afin d'y faire l'ouverture officielle de la session du Parlement fédéral.

Le major Ernest J. Chambers, huissier à verge noire, transmet le message suivant:

Monsieur l'Orateur, Son Altesse royale le Gouverneur général invite cette Chambre à se rendre sur-le-champ dans la salle des délibérations du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur et MM. les députés se rendent dans la salle des délibérations du Sénat.

Et de retour.

VACANCE D'UN SIEGE ELECTORAL.

M. l'ORATEUR: J'ai l'honneur d'informer cette Chambre que depuis la clôture de la dernière session du Parlement il est survenu une vacance dans la représentation du collège électoral de Westmoreland, dans la province du Nouveau-Brunswick, par suite du décès de l'honorable Henry Robert Emmerson. J'ai en conséquence adressé mon mandat à M. le greffier de la couronne en chancellerie lui enjoignant de convoquer les électeurs dudit collège électoral.

1re LECTURE

D'un projet de loi (bill n° 1), déposé par le très hon. sir Robert Borden, relatif à la prestation de serment.

DISCOURS DU TRONE.

M. l'ORATEUR: J'ai l'honneur d'informer cette Chambre que MM. les députés s'étant rendus auprès de Son Altesse royale le Gouverneur général dans la salle des délibérations du Sénat, il lui a plu de donner devant les deux Chambres lecture d'un discours dont, pour éviter toute méprise, je me suis procuré le texte qui est ainsi conçu:

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

De très graves événements touchant de bien près aux intérêts des Dominions de Sa Majesté, se sont produits depuis la prorogation. La déplorable guerre qui vient d'éclater a mis mes ministres dans l'obligation de prendre immédiatement des mesures extraordinaires pour la défense du Canada, ainsi que pour le maintien de l'honneur et de l'intégrité de notre empire.

En ce qui concerne les mesures qui peuvent requérir la sanction et l'approbation du Parlement, les projets de loi nécessaires seront soumis à votre considération. D'autres projets de loi, autorisant d'autres mesures essentielles à la sécurité publique vous seront aussi présentés sans délai.

Messieurs de la Chambre des Communes:

Les évaluations budgétaires des dépenses entraînées par l'ouverture des hostilités ou qui pourront l'être plus tard, seront soumises à votre approbation.

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

Les circonstances critiques dans lesquelles nous venons d'entrer ont soulevé au plus haut degré le patriotisme et la loyauté qui ont toujours animé le peuple canadien. De chaque province, et en réalité de tous les points du pays, la réponse à l'appel du devoir a réalisé tout ce qu'on pouvait désirer.

Le même sentiment qui anime le Canada se manifeste aussi dans toutes les possessions de Sa Majesté par tout l'univers, et nous pouvons être assurés que cette unanimité à repousser le danger commun ne manquera pas de resserrer encore davantage les liens qui unissent ces vastes dominions dans la possession et la jouissance des bienfaits de la liberté britannique.